

Chapitre 4 : Comment est structurée la société française actuelle ? (1/2)



Objectifs d'apprentissage :

Je suis capable d'identifier les principaux facteurs de structuration de l'espace social : PCS, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence	
Je suis capable d'identifier les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle (salarisation, tertiarisation, élévation du niveau de qualification, féminisation des emplois).	
Je suis capable de présenter les théories des classes et de la stratification sociale de Marx et de Weber.	
Je suis capable de montrer la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour analyser la société française et de présenter les débats que cette approche suscite, en lien avec l'évolution des distances inter- et intra-classes, l'articulation avec les rapports sociaux de genre, les identifications subjectives à un groupe social et la multiplication des facteurs d'individualisation	

Pour commencer :

A/ Jérémy a 42 ans. Titulaire d'un Bac pro, il est charpentier et dirige l'entreprise Toits Émois qu'il a créée. Il établit les devis, passe les commandes et fait le suivi des chantiers. Son revenu s'élève à 50 000 euros nets par an.	B/ Catherine, 28 ans, est avocate. Elle a un Master 2 en droit et a obtenu son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) il y a un an. Elle travaille à temps partiel pour s'occuper de son enfant. Son revenu annuel s'élève à 18 000 euros nets par an.	C/ Rachida a 29 ans. Titulaire d'un BEP de comptabilité. Elle est aujourd'hui opératrice de saisie au service comptabilité de l'entreprise Apfel. Son salaire annuel avec les heures supplémentaires qu'elle réalise s'élève à 17 000 euros nets par an.
D/ Olivier, 43 ans, est chirurgien. Il dirige le service de chirurgie infantile du CHU de Nantes. Son salaire s'élève à 68 000 euros nets par an.	E/ Julie, 25 ans, a passé le concours pour devenir professeur de SES après son Master de science politique. Elle enseigne depuis 1 an dans un lycée de la banlieue lilloise. Son salaire annuel s'élève à 24 000 euros nets par an.	F/ François, 76 ans, est pape de l'Église. Il était auparavant archevêque. Il a la charge d'administrer son diocèse, transmet la foi des apôtres et veille à ce que les catholiques restent unis. Enfin, il est le chef de l'État du Vatican et y exerce tous les pouvoirs. Il n'a aucun revenu pour ses différentes fonctions.

1) Classez ces individus selon leur niveau de revenu.

2) Classer ces individus selon leur niveau de revenu vous paraît-il suffisant pour les situer dans la société ? Justifiez votre réponse.

3) Quels critères doivent, selon vous, être pris en compte pour les situer correctement dans la société ?

Pour classer/ hiérarchiser les individus dans les sociétés on peut utiliser les revenus, mais ce critère n'est pas suffisant. Par exemple certains individus ont des revenus faibles mais on un prestige social important. (Exemple : le Pape). Il faut donc prendre en compte également son niveau de pouvoir, sa situation professionnelle et familiale, sa place hiérarchique dans son entreprise, son lieu d'habitation, l'âge, le sexe, ...

Introduction :

Dans toute société, il existe « une répartition inégale des biens, du pouvoir et des signes exprimant le statut » (G. Balandier, 1974). Cette distribution inégale reflète des principes qui varient dans le temps et l'espace : la force physique, le sexe, la reconnaissance de certaines compétences, etc. L'analyse de cette différenciation sociale est centrale dans l'histoire de la sociologie. Elle a pris la forme d'une caractérisation des sociétés contemporaines comme des sociétés de classes. Mais d'autres dimensions de la structure sociale ont fait l'objet d'une attention croissante : l'âge, le sexe...

Comment décrire la structure de la société française ?

La compétence sociale de l'œil : combien de temps faut-il pour positionner dans l'espace social un individu que l'on croise dans la rue ? Cette capacité est qualifiée par le sociologue Erving Goffman de compétence sociale de l'œil. Mais quels sont les éléments qui sont pris en compte ? La richesse perçue par les vêtements ? Le métier que l'on devine ? L'âge ? Pour rendre compte de la complexité de la stratification sociale aujourd'hui un seul critère ne peut plus suffire.

1) Un espace social hiérarchisé qui se transforme continument

**Espace social** : métaphore utilisée pour décrire la société : on assimile la société à un espace où les individus et les groupes sociaux sont répartis en fonction de leurs ressources, prestige... La place d'un individu dans l'espace indique sa place dans la structure sociale.

**Stratification sociale / Structure sociale** : Société organisée en un ensemble de groupes sociaux distincts et hiérarchisés du fait de l'existence d'inégalités.

A) Les multiples facteurs de structuration et hiérarchisation de l'espace social

A.1 : Les facteurs socio-économiques

PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) :

Document 1 : une lecture de la stratification sociale, l'exemple des PCS

Niveau 1 : Les PCS	Niveau 2 : les catégories socioprofessionnelles
1. Agriculteurs exploitant	10. Agriculteurs exploitants (sur petite, moyenne, grande exploitation)
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21. Artisans 22. Commerçants et assimilés 23. Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	31. Professions libérales et assimilées 32. Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques 36. Cadres d'entreprise
4. Professions intermédiaires	41. Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés 46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47. Techniciens 48. Contremaîtres, agents de maîtrise
5. Employés	51. Employés de la fonction publique ; 54. Employés administratifs d'État 55. Employés de commerce 56. Personnels des services directs au particulier
6. Ouvriers	61. Ouvriers qualifiés 66. Ouvriers non qualifiés 69. Ouvriers agricoles
7. Retraités	71. Anciens agriculteurs exploitants ; 72. Anciens artisans commerçants, chefs d'entreprise 73. Anciens cadres et professions intermédiaires 76. Anciens employés et ouvriers.
8. Autres personnes sans activité professionnelle	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé ; 82. Inactifs divers (autres que retraités)

## À savoir

Les **PCS, professions et catégories socioprofessionnelles**, correspondent à une classification des actifs et inactifs en âge de travailler dans des catégories dont les membres présentent une certaine **homogénéité sociale**, c'est-à-dire une proximité des comportements (pratiques culturelles, de consommation, comportements politiques...). Cette classification est créée en 1954 par l'Insee et modifiée en 1982 pour tenir compte des évolutions de la structure sociale.

**1 Distinguer.** Quels sont les objectifs de cette classification de l'Insee en PCS ?

### Application

#### Dégagez les critères de construction

**des PCS :** a. Quel critère distingue les catégories 1 et 2 des catégories 3 à 6 ? b. Quel critère distingue les catégories 1 et 2 ? c. Les catégories 61 et 66 ? d. Qu'est-ce qui distingue les catégories 3 et 4 ? e. Les actifs de la PCS « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont-ils tous salariés ? f. Quel est le critère de classement des catégories 32 et 36 mais aussi 41 et 46 ?

**2 Dédurre.** Quels sont les objectifs de cette classification de l'Insee en PCS ?

**3 Analyser.** Les chômeurs étant comptabilisés dans leur ancienne PCS, quel impact peut alors avoir la progression du chômage et de la précarité sur la pertinence de cette grille pour mesurer l'homogénéité sociale de catégories d'actifs ?

Ce classement a été construit par l'INSEE, il permet de classer la population française en différents groupes sociaux plus ou moins hiérarchisés en fonction de différents critères :

La profession, le statut professionnel (indépendant ou salarié), secteur d'activité, taille de l'entreprise, secteur public ou privé, niveau de qualification de l'emploi, position hiérarchique.

Ce classement ne prend pas en compte directement les revenus.

L'Insee a eu pour but de "classer la population active en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale". Celle-ci peut s'appréhender par :

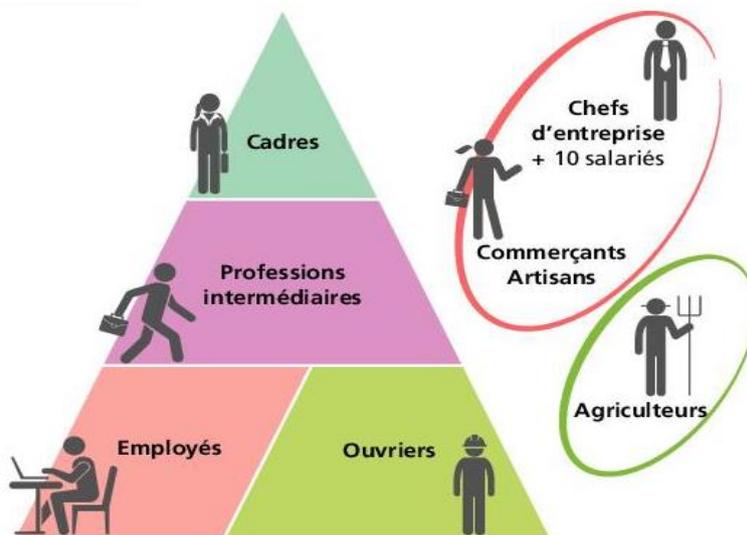
Même mode de vie, mêmes pratiques culturelles, même façon de consommer, mêmes comportements politiques comme la façon de voter, même identité sociale (manière d'être, de faire, de penser ou d'envisager l'avenir). ... L'homogamie est généralement assez forte

Les PCS les plus proches les unes des autres sont, d'une part, les ouvriers et les employés (faible revenu, faible niveau de diplôme)

Les PCS les plus éloignées les unes des autres sont les cadres et les ouvriers/ employés

L'intérêt des PCS : elle permet d'étudier la structure sociale sous forme de groupes sociaux, il est ainsi possible d'identifier les inégalités économiques et sociales qui marquent la société française (inégalités scolaires par exemple) ainsi que des comportements économiques (épargne ou

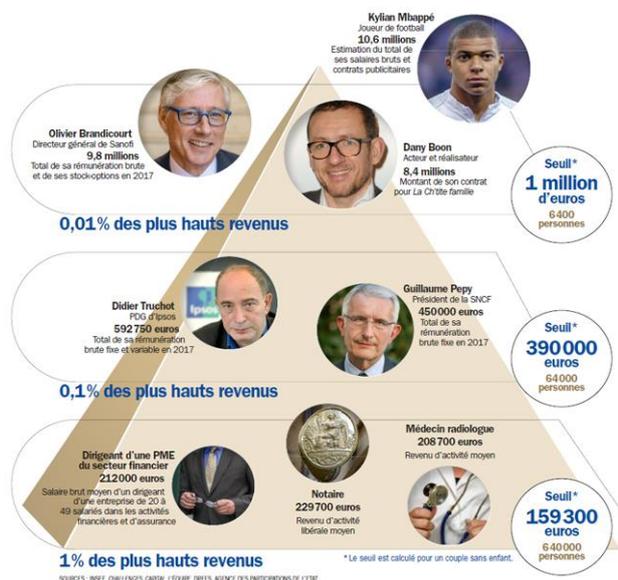
consommation par exemple), sociaux (pratiques culturelles par exemple) ou politiques (vote, abstention).



Source : Louis Chauvel, *Le Retour des classes sociales ?*, Revue de l'OFCE, n° 79, 2001/4.

### Les revenus :

#### Document 2 : les très hauts revenus en France



En 2015, au-dessus de 106 210 euros de revenu initial par unité de consommation, une personne se situe parmi les 1 % les plus aisés de la population, c'est-à-dire les très hauts revenus. Ces derniers gagnent en moyenne près de sept fois plus que l'ensemble de la population et perçoivent 6,8 % de la masse des revenus. [...] Les ménages à très haut revenu sont dans 37 % des cas un couple sans enfant, leur déclarant fiscal a en moyenne 59 ans, ils sont propriétaires de leur résidence principale dans 86 % des cas et 30 % d'entre eux vivent à Paris ou dans les Hauts-de-Seine. [...] Au sein des ménages à très haut revenu, les salariés sont cadres dans près de 60 % des cas et chefs d'entreprise dans près de 10 % des cas.

Insee Références, « Les revenus et le patrimoine des ménages », 5 juin 2018.

1. Il s'agit ici des revenus annuels.

#### Questions :

- 1) Expliquez la différence et le lien entre patrimoine et revenu.
- 2) Quelles sont les caractéristiques des ménages à très hauts revenus ?

Un **revenu** est un flux c'est à dire une somme d'argent reçu sur une période donnée à intervalle régulier. Exemple : le salaire, les allocations chômage, aide sociale...

Un **patrimoine** est un stock, il peut être financier ou non financier, il représente de la richesse accumulée au cours du temps. Exemple : une maison, une voiture, un tableau, un livret A, des actions, ...

Un revenu important permet d'avoir un patrimoine important car on peut plus facilement en épargner une partie. Mais en retour le patrimoine permet d'obtenir des revenus comme les loyers, les intérêts, les dividendes, .... Les inégalités de revenus et de patrimoine sont donc cumulatives.

Il existe un lien positif entre la profession, lieu d'habitation, le revenu d'activité et la détention d'un patrimoine.  
En effet, les hauts revenus, c'est-à-dire les 1% des français qui ont les plus hauts revenus, sont principalement cadre et profession intellectuelle supérieur ou chef d'entreprise, ils habitent à Paris ou dans les Hauts de Seine et sont propriétaire de leur résidence principale.

Les diplômes : (doc 3 p 161)

En moyenne, plus une personne est diplômée plus sa PCS est élevée. Posséder un diplôme du supérieur est souvent indispensable pour occuper un emploi de cadre, ce qui n'est pas nécessaire dans cas des emplois d'ouvriers ou d'employés. De plus les promotions internes (le fait qu'un salarié d'une entreprise change de position hiérarchique) sont rares en France pour ces derniers du fait d'un manque de formation professionnelle, ce qui limite très fortement la possibilité pour un non-diplômé de devenir cadre. Enfin, la profession détermine en grande partie le niveau de revenu d'une personne.

A.2 : Les facteurs socio-démographiques

La composition du ménage (exercice 5 P 163)

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

**La composition d'un ménage contribue à déterminer son niveau de vie** car les enfants génèrent des dépenses, ainsi, à niveau de revenu équivalent, un couple sans enfant aura un niveau de vie plus élevé qu'un couple avec enfants.

Avoir plus d'enfants augmente le nombre d'unités de consommation dans le ménage ; le niveau de vie sera donc plus faible (à revenu égal). Les écarts de niveau de vie seront donc plus importants que les écarts de revenus individuels.

La position dans le cycle de vie : (doc 2 p 162)

La notion de **cycle de vie** renvoie à l'idée que la vie d'un individu est marquée par des étapes, liées à l'âge, socialement définies et délimitées (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse). À ces étapes sont associées certaines caractéristiques (retraite associée à la vieillesse par exemple).

**L'âge a des effets sur la position sociale** en termes de revenus, d'accès à l'emploi ou des chances d'accès au pouvoir politique.

Il existe un risque de chômage, de pauvreté et une précarité de l'emploi plus importante pour les plus jeunes. Par ailleurs, les catégories d'âge les plus jeunes bénéficient de dépenses publiques plus faibles. Les dépenses publiques sont davantage concentrées sur les plus de 60 ans. La position dans le cycle de vie est donc un facteur de hiérarchisation sociale.

### Le lieu de résidence : (doc 4 p 163)

Certains espaces urbains sont mieux dotés en infrastructures et en services que d'autres (espaces verts, les équipements sportifs, transport en commun, médecins, écoles ...)

Les groupes les plus favorisés vont se concentrer dans les espaces urbains qui disposent des meilleures infrastructures ce qui conduit à en écarter les groupes défavorisés qui n'ont pas les moyens de s'y installer. Ce processus crée de **l'entre-soi**.

Par exemple les habitants de Seine-Saint-Denis ont moins accès aux services publics en raison d'un nombre plus faible de fonctionnaires par rapport à la taille de la population. Ils ont donc accès à des services publics de moins bonne qualité en matière de sécurité (police), justice (tribunaux) et éducation (école). Cette inégalité face aux services publics entraîne des inégalités de conditions de vie, par exemple une plus grande insécurité ou une plus grande difficulté à faire respecter leurs droits. Les inégalités d'accès à l'éducation ont aussi un effet sur l'avenir des enfants, puisque cela rend plus difficile l'accès à des diplômes élevés, et donc ensuite à des positions socioprofessionnelles élevées.

*L'abstention est plus forte parmi les peu diplômés et les personnes à faibles revenus, qui représentent une part plus importante des habitants des villes de banlieues défavorisées. Les décideurs politiques peuvent alors être moins incités à apporter une réponse aux problèmes d'une population qui participe peu aux élections. Les fonctionnaires étant peu attirés pour être affectés dans ces zones, ou demandant plus souvent à en partir, du fait justement de cette moindre présence des services publics qui dégrade les conditions de vie.*

Les différents espaces ont ainsi une valeur économique et symbolique inégale, ce que reflète par exemple l'expression de « beaux quartiers », quartiers dont l'usage et la propriété sont associés à des stratégies de distinction.

### Les inégalités hommes-femmes : (doc 3 p 163)

Les femmes et hommes (critère de sexe) n'ont donc pas les mêmes conditions matérielles d'existence (en moyenne en France une femme gagne 25 % de moins qu'un homme), et n'ont pas non plus le même prestige mesuré par les **stéréotypes de genre** et la **discrimination**.

La **répartition inégale des tâches domestiques** (les femmes s'occupant en moyenne davantage des tâches ménagères et du soin aux enfants et personnes âgées) a deux conséquences.

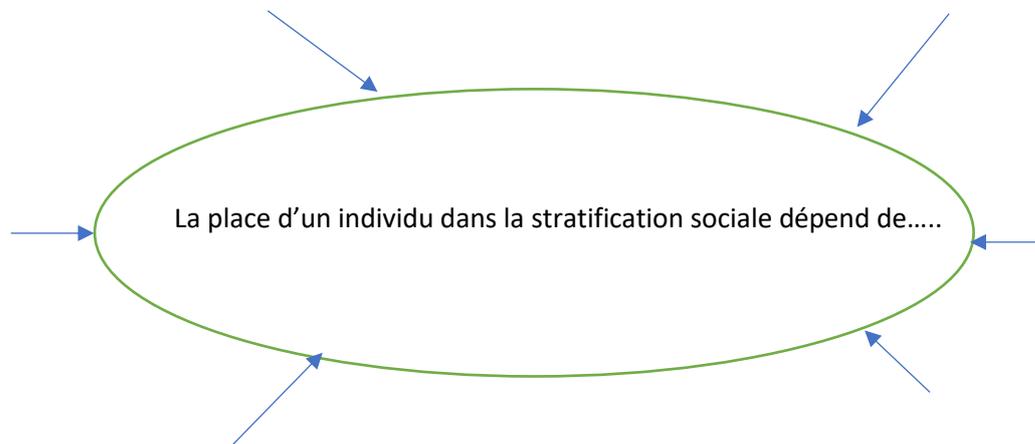
Premièrement, elle influence le temps de travail des femmes qui sont plus nombreuses à travailler à temps partiel ou à refuser les heures supplémentaires ; cela a un impact sur leur rémunération et leurs choix de carrière.

Deuxièmement, cette répartition inégale peut-être à l'origine de discriminations de la part des employeurs, parce qu'un employeur suppose qu'une femme a de fortes chances de s'en occuper de leurs enfants, il peut être incité à lui refuser une promotion, un poste à responsabilité, ou une augmentation de salaire, pensant qu'elle risque d'être moins investie dans son travail dans le futur.

Les **stéréotypes de genre** peuvent influencer aussi les choix de carrière. En effet, certains secteurs d'activité sont plus associés au masculin dans les représentations (les activités manuelles liées à l'usage de la force physique par exemple, les postes qui demandent des responsabilités important ...), tandis que d'autres sont plus associés au féminin (les activités de soin par exemple).

Les valeurs d'autorité, de responsabilité sont plus souvent associées au masculin, ce qui peut expliquer une partie de la discrimination envers les femmes envers des postes qui demandent des responsabilités importantes.

Le **plafond de verre** est une expression qui désigne les « freins invisibles » à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques. Il constitue un obstacle dans l'évolution de leur carrière au sein de l'entreprise et limite leur accès à des postes à responsabilité. On constate que les femmes sont moins souvent promues que leurs collègues masculins, et ce dans toutes les catégories sociales

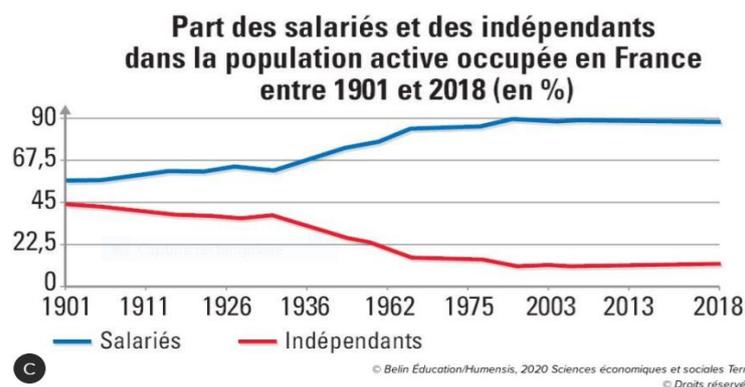


## B) Les principales évolutions de la structure socio-professionnelle

### B.1 : Le développement de l'emploi salarié, tertiairisé et de plus en plus qualifié

#### La **salarisation de l'emploi** :

Progression de la part des salariés dans la population active par rapport aux indépendants. Le développement économique de nos sociétés s'est accompagné d'une salarisation croissante de la population active, on parle d'une **société salariale**. En France, on estime que 90 % des emplois en sont aujourd'hui des emplois salariés, alors qu'ils n'étaient que 65 % en 1950

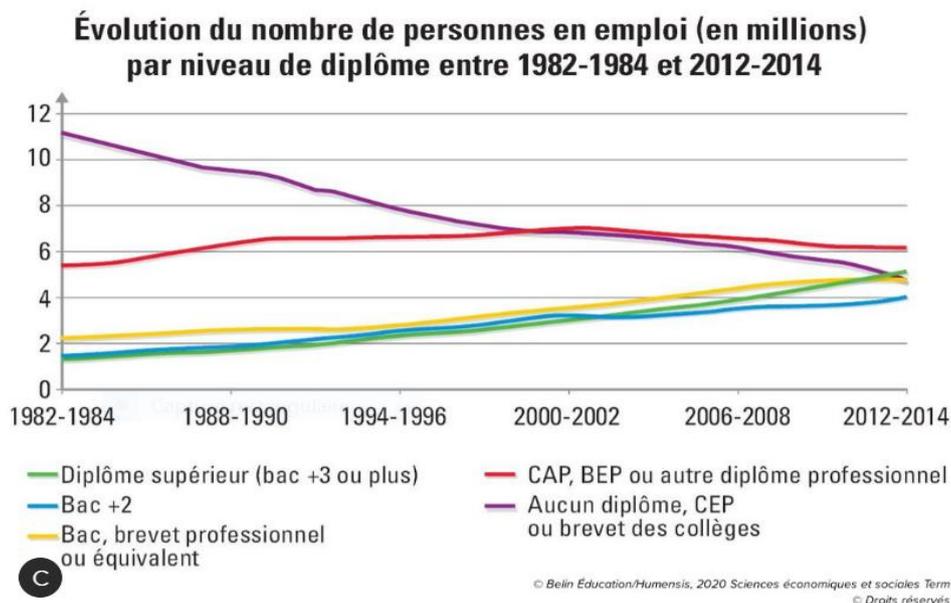


O. Marchand, C.Thélot, *Le travail en France*, 1998. TEF et Insee, *Enquête emploi*, 2019.

#### Évolution de la structure des emplois depuis 1954 (*doc 2 p 164*) :

Le progrès technique, mondialisation et salarisation sont les principaux facteurs de cette évolution. Les innovations nécessitent de faire appel à des travailleurs plus qualifiés, ayant les connaissances et les compétences pour travailler avec des outils plus complexes ce qui explique la hausse des emplois de cadres et de professions intermédiaires observé. La mondialisation a un impact en France sur la

baisse de certains emplois (notamment d'ouvriers non qualifiés encore) et la création d'emplois plus qualifiés (comme ingénieurs ou techniciens dans l'aéronautique).



Insee, *Enquêtes Emploi*, traitement Dares.

Evolution de la structure des emplois en France :	Causes :
Diminution de la part des agriculteurs	-Progrès- technique, hausse de la productivité. Les produits qui satisfont des besoins primaires prennent une part de plus en plus réduite au profit des produits non essentiels comme la culture, l'éducation, etc. -La productivité du travail agricole a fortement augmenté depuis la 2nde guerre mondiale (mécanisation, utilisation d'engrais, sélection des races et des espèces, regroupement de terres, etc.) ce qui a entraîné un moindre besoin de main d'œuvre.
Diminution de la part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Salarisation, apparition des grandes entreprises (grandes surfaces par exemple), le développement des achats en ligne avec Internet (Amazone...)
Augmentation de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures	Tertiarisation, l'élévation du niveau de qualification, la salarisation, spécialisation internationale
Augmentation de la part des professions intermédiaires	Tertiarisation, élévation du niveau de qualification, développement des services publics
Augmentation de la part des employés	Tertiarisation, féminisation, La demande d'emplois de service a augmenté, du fait de l'enrichissement d'une partie de la population secteur des services peu qualifiés : ces emplois sont en effet difficilement automatisables par des machines : tâches complexes (car basées sur des relations humaines, comme dans le cas des gardes d'enfant ou de l'aide à domicile et difficilement délocalisables (on veut faire garder ses enfants ou sortir au restaurant dans son quartier, pas dans un autre pays). Ces tâches sont

	complexes (car basées sur des relations humaines, comme dans le cas des gardes d'enfant ou de l'aide à domicile
Diminution de la part des ouvriers	Désindustrialisation, tertiarisation, robotisation, délocalisation.

Le secteur tertiaire occupe une part de plus en plus importante des emplois en France :

En 1968, le secteur tertiaire représentait un peu moins de la moitié des emplois, tandis qu'en 2016 il en représentait un peu plus des trois quarts. Parallèlement, les secteurs primaires et secondaires représentent une part de plus en plus faible des emplois. Alors qu'en 1968 le secteur primaire employait un actif occupé sur six et le secteur secondaire un peu moins d'un sur deux, en 2016 le secteur primaire n'employait plus que 3 % des actifs occupés et le secteur secondaire un actif occupé sur cinq.

B.2 : Un monde de l'emploi qui se féminise (Doc 3 P 165) :

**La population active féminine a profité de la tertiarisation des emplois.**

Ce sont actuellement près de 9 femmes sur 10 qui travaillent dans le secteur tertiaire (surreprésentation). On voit par ailleurs que le taux d'activité féminin (comportement des femmes par rapport à l'activité = actives femmes/pop des femmes en âge de travailler X 100) a fortement augmenté sur la période ; on peut donc conclure à un lien entre tertiarisation et féminisation, l'arrivée de plus de femmes actives sur le marché du travail depuis les années 1960 se faisant préférentiellement dans les emplois du tertiaire. Volonté d'émancipation, évolution du droit (les femmes mariées auront le droit d'occuper un emploi sans l'autorisation de leur époux à partir de 1965), peuvent inciter les femmes à travailler

2) Les théories des classes et de la stratification dans la tradition sociologique

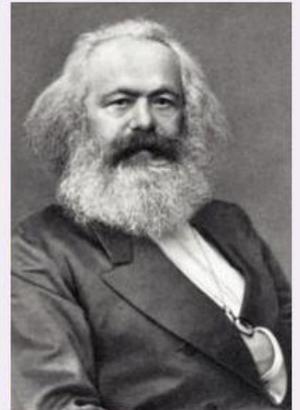
A) Karl Marx (1818-1883) et la lutte des classes

Document 3 : la définition des classes sociales chez K. Marx

Karl Marx est certainement l'auteur auquel la notion de classe sociale est spontanément attachée. [...] Le critère objectif défini par Marx, notamment dans *Le Capital* (1867), est la place occupée dans le processus de production : les propriétaires des moyens de production s'opposent aux non-propriétaires, tels les salariés dans la société industrielle contraints de vendre leur force de travail pour survivre. [Le] critère « économique » conduit Marx à adopter une approche réaliste des classes sociales (les classes existent dans la réalité, le sociologue ne fait que s'en rendre compte). [...] Marx insiste particulièrement sur le processus de division du travail qui s'intensifie considérablement avec l'industrialisation. [Il] conduit à simplifier considérablement le contenu de la tâche à exécuter, de plus en plus répétitive. L'un des effets notable et regrettable de cette situation, selon Marx, est de faire perdre à l'ancien artisan devenu ouvrier la maîtrise des opérations de production. Au lieu de fabriquer, à l'aide d'outils qu'il possède, des objets nécessitant un certain savoir-faire, il se trouve désormais soumis au rythme de la production industrielle au sein duquel il n'est plus qu'un rouage au service de la machine. [...] L'une des implications importantes du processus de production capitaliste est l'aliénation des ouvriers. Ceux-ci deviennent « étrangers » à leur propre travail [...] : n'ayant aucune prise sur le processus de production, ils en sont réduits à être dépossédés du travail qu'ils effectuent, dont ils ne contrôlent ni le déroulement, ni l'affectation.

Philippe Riutort, *Précis de sociologie*, © PUF, 5<sup>e</sup> éd., Manuel hors collection, 2019.

Philosophe, économiste, sociologue et militant politique allemand, **Karl Marx** (1818-1883) a joué un rôle très important au sein du mouvement ouvrier et communiste. Ses travaux ont influencé de façon considérable le XX<sup>e</sup> siècle, au cours duquel de nombreux mouvements révolutionnaires se sont réclamés de sa pensée. Il a passé vingt ans à rédiger son œuvre majeure, *Le Capital*.



**4 Définir.** Sur quoi l'appartenance à une classe sociale se fonde-t-elle selon Marx ?

**5 Définir.** Dans le système capitaliste, qui possède les moyens de production ? Qui sont les « non-propriétaires » ?

**6 Définir.** Qu'est-ce qu'une approche « réaliste » ?

**7 Expliquer.** Selon Marx, en quoi l'industrialisation a-t-elle contribué à l'aliénation des ouvriers ?

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes » (Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1848)

Karl Marx définit les classes sociales par leur rôle dans le processus de production, c'est donc un critère économique (ce qu'il appelle leur place dans les rapports de production) :

- les capitalistes bourgeois possèdent les moyens de production (appelés le facteur capital, en économie)
- tandis que les prolétaires (ouvriers) ne possèdent pas les moyens de production mais seulement leur force de travail

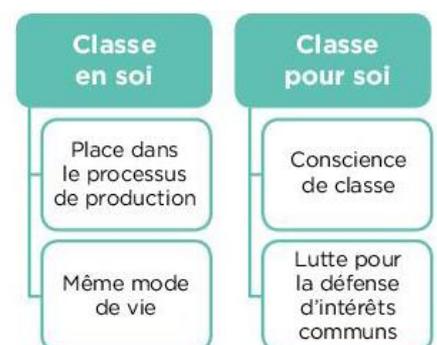
Le prolétaire a besoin de travailler pour obtenir un salaire et donc pour vivre, il se met alors en place un rapport d'exploitation. Le capitaliste ne va reverser au prolétaire qu'un salaire de subsistance et garder la majorité des bénéfices issus de la production.

Les classes sociales ont donc pour Marx une origine principalement économique et l'évolution de la société doit conduire à une lutte des classes.

Document 4 : se penser soi-même comme membre d'une classe

Les paysans parcellaires constituent une masse énorme dont les membres vivent tous dans la même situation, mais sans être unis les uns aux autres par des rapports variés. Leur mode de production les isole les uns des autres, au lieu de les amener à des relations réciproques. [...] Chacune des familles paysannes se suffit presque complètement à elle-même, produit directement elle-même la plus grande partie de ce qu'elle consomme et se procure ainsi ses moyens de subsistance bien plus par un échange avec la nature que par un échange avec la société. La parcelle, le paysan et sa famille ; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille. Un certain nombre de ces familles forment un village et un certain nombre de villages un département. Ainsi, la grande masse de la nation française est constituée par une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près de la même façon qu'un sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre. Dans la mesure où des millions de familles paysannes vivent dans des conditions économiques qui les séparent les unes des autres et opposent leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture à ceux des autres classes de la société, elles constituent une classe. Mais elles ne constituent pas une classe dans la mesure où il n'existe entre les paysans parcellaires qu'un lien local et où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique. C'est pourquoi ils sont incapables de défendre leurs intérêts de classe en leur propre nom [...].

Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, 1852.



Questions :

1. Quelles différences Marx fait-il entre classe en soi et classe pour soi ?

2. Pourquoi les paysans ne constituent-ils pas une classe pour soi ?

Pour qu'il y ait une classe sociale il faut pour Marx réunir deux conditions :

- Former une **classe en soi**, c'est à dire partager des conditions d'existence similaires (ici du fait de la même position dans les rapports de production et même mode de vie), ce qui entraîne un intérêt commun (pour les prolétaires, faire cesser la concurrence entre eux et s'opposer aux capitalistes).
- Former une **classe pour soi**, c'est-à-dire en plus de développer un sentiment d'appartenance à la classe sociale et donc se mobiliser pour défendre les intérêts communs.

La bourgeoisie forme déjà une classe pour soi, une fois que les prolétaires auront pris conscience de leur existence ils doivent s'organiser et à agir collectivement pour lutter (faire la révolution) contre la bourgeoisie et mettre fin au rapport d'exploitation en s'appropriant les outils de production.

**Lutte de classe** (conflit) : mobilisation pour bénéficier de ressources plus importantes, voire modifier l'organisation sociale. L'intérêt de chacune des classes est d'augmenter sa part de la richesse.

B) Max Weber (1864-1920) et les trois ordres de la stratification (Doc 3 p 167)

Weber définit les classes sociales par le niveau de leur richesse (mesurée à la fois par le revenu et par le patrimoine), qui détermine leur niveau de vie (« la chance de disposer de biens ou de services permettant de se procurer des rentes ou des revenus »). Il n'y a donc pas nécessairement seulement deux classes sociales, et Weber parle notamment de l'existence de classes moyennes.

La domination dans notre société n'est pas fondée uniquement sur les inégalités économiques (classe sociale pour WEBER).

- Certains groupes sociaux ont une position valorisée, non en raison de leur richesse mais en raison de leur pouvoir (c'est, par exemple, le cas des hauts fonctionnaires et des élus politiques). La notion de « partis » permet de décrire la répartition du pouvoir politique (qui fait l'objet d'une lutte entre les partis politiques).
- D'autres ont une position valorisée parce qu'ils sont connus (notoriété) et ont une certaine forme de prestige (c'est le cas, par exemple, des artistes ou des sportifs). La notion de « groupes de statut » désigne donc les groupes en position dominante du point de vue du prestige social. Groupes de statut les plus prestigieux : médecins, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise, écrivains, intellectuels, ou stars du show-biz...

Même si certains peuvent cumuler les différents avantages (certains artistes ou sportifs parviennent, par exemple, à avoir des revenus très élevés et à accumuler un patrimoine important), ce n'est pas toujours le cas. Les inégalités de pouvoir et les inégalités de prestige ne recourent pas forcément les inégalités économiques.

Les classes sociales = ordre économique	Les groupes de statut = ordre social	Les partis = ordre politique
<p>Les individus d'une même classe partagent certaines conditions de vie matérielle.</p> <p>→ La hiérarchie provient de <b>l'inégal accès aux biens</b> par les différents groupes sociaux.</p>	<p>Les individus d'un groupe partagent une même évaluation de leur « honneur social ».</p> <p>→ La hiérarchie provient de la répartition inégale du <b>prestige</b> dans une communauté.</p>	<p>Les individus se regroupent en organisations en compétition pour le contrôle de l'État d'organisation.</p> <p>→ Les « <b>partis</b> » peuvent procurer un pouvoir supplémentaire aux classes et aux groupes de statut.</p>

### C) Différences entre l'approche de Marx et de Weber

Dans la définition des classes sociales, deux grands courants s'affrontent. La tradition marxiste y voit des collectifs définis par leur place dans le système économique. Elle oppose les capitalistes, propriétaires des moyens de production, aux prolétaires, qui n'ont que leur force de travail à vendre. [...] Pour Marx, les classes sociales ne sont pas seulement un outil de description sociologique, elles sont au cœur de son explication du mouvement de l'histoire. L'appartenance de classe façonne les valeurs et les pratiques des individus. À l'opposé, la tradition wébérienne suppose que les classes sociales sont des groupes d'individus semblables, partageant une même dynamique, sans qu'ils en soient forcément conscients. Pour lui, la classe sociale est constituée par des individus<sup>1</sup> rassemblés en fonction des critères que l'on juge les plus discriminants (le diplôme, le revenu, le patrimoine, etc.) ; c'est une construction sociale et non une donnée tangible. Les marxistes attendent beaucoup des classes, alors que les wébériens y voient un mode de découpage parmi d'autres. Les uns conçoivent difficilement des classes sans conscience de classe, des groupes visibles et en mesure de construire leur propre histoire collective. Les autres ne voient dans ces groupes qu'un empilement de strates<sup>2</sup>.

Louis Chauvel, « Qu'est-ce qu'une classe sociale ? »,  
© *Alternatives économiques* n° 207, 1<sup>er</sup> octobre 2002.

1. Une démarche qualifiée d'individualiste et de nominaliste.

2. Le terme de strate évoque, comme en géologie, l'idée d'une superposition de couches. Il désigne un groupe d'individus partageant une ou des caractéristiques communes, selon des critères économiques, sociaux, culturels ou symboliques, mais sans que ceux-ci n'en aient nécessairement conscience.

Compléter le tableau suivant à l'aide du texte et du cours :

	Max Weber	Karl Marx
Critère objectif d'appartenance à une classe sociale	Place dans la production (classes de production, positivement ou négativement privilégiées) et niveau de patrimoine (classes de possession privilégiées ou non privilégiées)	Place dans les rapports sociaux de production : prolétaires contraints de vendre leur force de travail contre capitalistes, propriétaires les moyens de production
Sentiment d'appartenance à la classe sociale	Pas nécessaire à l'existence des classes sociales : c'est la vision nominaliste de Max Weber	Nécessaire à l'existence d'une classe pour Marx : sans sentiment d'appartenance, pas de lutte des classes, donc pas de classe sociale. C'est la vision réaliste de Karl Marx
Rapport entre les classes sociales	Neutre	Conflictuelle
Importance des classes sociales pour analyser la structure sociale	Un élément parmi d'autres (la religion, notamment, très importante chez Max Weber) de l'histoire, et une dimension parmi d'autres (pouvoir et prestige) de la structure sociale.	Pour Marx, la lutte des classes est le moteur de l'histoire des sociétés humaines : dans la sphère de la production (matérialisme), lutte entre deux classes (dialectique) qui fait l'histoire (historique).
Conception de la classe sociale comme nominaliste ou réaliste	Nominaliste	Réaliste